



COMMUNE DE
Saint-Hilaire
de-Brethmas

DOSSIER DE CLOTURE

**OPERATION : PROJET D'ECOQUARTIER LIEUDIT LA « JASSE DE
BERNARD » - SAINT HILAIRE DE BRETHMAS**

N°2061



Société Publique Locale 30
442 rue Georges Besse - 30000 NIMES
Tél. : 04.66.38.23.40

SOMMAIRE

CONSTAT DE CLOTURE	3
I. CONSTAT DE CLOTURE DES COMPTES	4
II. SITUATION FINANCIERE	6
BILAN DE CLOTURE	7
CONVENTION DE MANDAT	8

CONSTAT DE CLOTURE

I. CONSTAT DE CLOTURE DES COMPTES

La Collectivité a désigné son représentant légal ou la personne habilitée par son organe délibérant comme étant les responsables compétents pour la représenter pour l'application de la présente convention et notamment pour donner son accord :

- sur le choix du mode de dévolution des divers contrats relatifs à l'exécution des diverses phases d'études et des travaux, y compris leur financement.
- pour approuver le choix des divers cocontractants aux différentes phases d'avancement
- pour donner son accord sur les avant projets et projets
- pour donner son accord sur la réception

Par contrat en date du 21/04/2021, la Commune de Saint Hilaire de Brethmas a décidé de confier une délégation de maîtrise d'ouvrage pour un projet d'écoquartier Lieu-dit « Jasse de Bernard », en son nom et pour son compte, à la Société Publique Locale 30 (SPL30).

- Réalisation de l'ouvrage

L'ouvrage a été réalisé en exécution des marchés de travaux suivants :

Lots	Intitulés	Entreprises	Montant total du marché en € HT	Commentaires
1	Maitrise d'œuvre	Groupement EX&TERRA (Mandataire) / SEIRI / SYNERGIS Environnement / Lisode / Une architecte	Total HT Toutes tranches : 108 575,00 €	Transfert vers la nouvelle convention de mandat le 10/10/2022
2	Assistante à maitrise d'ouvrage – Intégration environnementale	NATURAE	5 825,00 €	Transfert vers la nouvelle convention de mandat le 10/10/2022

- Il est à noter :

1. - Déroulement de la mission

L'ensemble des marchés est transféré sous l'opération n°2077 : Etude Urbaine pour l'aménagement du futur écoquartier de la Jasse de Bernard à Saint Hilaire de Brethmas.

II. SITUATION FINANCIERE

La situation de clôture à la date du 06/12/2022 fait apparaître, d'une part, les dépenses ordonnancées et payées pour le compte de la Commune de Saint Hilaire de Brethmas pour un montant de 52 288,20 € et d'autre part, les demandes d'acomptes qui lui ont été présentées pour le remboursement des dites dépenses et les produits financiers pour un montant de 55 000,00 €.

Cette situation fait apparaître un solde de 2 711,80 € dû par la SPL 30 à la Commune de Saint Hilaire de Brethmas.

La Commune de Saint Hilaire de Brethmas reconnaît que la mission confiée à la SPL 30 est terminée et accepte les comptes qui lui sont présentés.

Pour la SPL 30

Pour la Collectivité

Le

Le

Vincent DELORME
Directeur Général Délégué,

Le Maire
Jean Michel PERRET,

BILAN DE CLOTURE

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 030-213002595-20221219-2022_92PJ-CC

SLOW

CONVENTION DE MANDAT